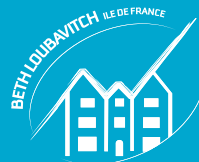


La Sidra

DE LA SEMAINE



TOLEDOT

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Au bout de vingt ans, les prières d'Its'hak et de Rivkah pour avoir un enfant sont exaucées. Devant les difficultés de Rivkah, D.ieu lui annonce : « Deux nations sont en ton giron » et la plus jeune prévaudra.

Essav naît le premier, suivi de Yaakov qui le tient par le talon.

Essav devient un « chasseur rusé, un homme des champs » alors que Yaakov est celui qui réside « dans les tentes de l'étude ».

Yaakov préfère Essav et Rivkah est plus proche de Yaakov. Essav, épuisé et affamé après une partie de chasse, vend son droit d'aînesse à Yaakov en échange d'un plat de lentilles rouges.

A Grar, terre des Philistins, Its'hak présente Rivkah comme sa sœur de peur d'être tué par quelqu'un qui convoiterait sa beauté. Il cultive la terre et creuse une série de puits. Les deux premiers suscitent des affrontements avec les Philistins mais l'on finit par jouir tranquillement des eaux du troisième.

Essav épouse deux femmes 'Hitites.

Its'hak vieillit et devient aveugle. Il désire alors bénir Essav, avant de mourir. Profitant de l'absence d'Essav, parti chasser, Rivkah revêt Yaakov des habits de son frère, prépare le plat qu'Essav destinait à Its'hak et envoie Yaakov le lui offrir. Yaakov reçoit alors les bénédictions de son père pour « la rosée du Ciel et le gras de la terre » ainsi que celle de la domination sur son frère. A son retour, Essav découvre la supercherie et Its'hak le bénit alors pour pouvoir survivre par son glaive et prendre la suprématie lorsque son jeune frère faiblira.

Yaakov s'enfuit à 'Haran pour échapper à la colère d'Essav et trouver une épouse dans la famille du frère de sa mère, Lavane.

Essav épouse une troisième femme, Ma'halat, la fille d'Ichmaël.

Le patriarche fermier

« Its'hak sema sur cette terre et il récolta le centuple, cette année-là. » (Beréchit 26 :12)

Le Midrach commente ainsi ce verset qui décrit les activités de fermier auxquelles se prêtait Its'hak :

Its'hak semait-il encore du grain ? A D.ieu ne plaise ! Le verset vient plutôt nous dire qu'il prenait la dîme de sa richesse et la répandait en charité pour les pauvres. Dans la même veine, le verset (Ochéa 10 :12) dit : « Semez pour vous-même la charité. »

Comment comprendre cette déclaration

[Suite en page 2](#)

Edito

Quand la lumière grandit

Alors que nous entrons dans le mois de Kislev, une phrase célèbre revient à l'esprit de chacun : un peu de lumière chasse beaucoup d'obscurité. Bien sûr, le nouveau mois y tient une grande place, n'est-il pas celui de 'Hanouccah ? Mais ce sentiment diffus, dont nous ressentons tous la puissance, qui appelle à la lumière et à la fin de tout ce qui s'y oppose, est d'ores et déjà présent en chacun. De fait, d'un point de vue strictement matériel, la période nous y encourage. Journées plus courtes, températures en baisse, tout cela peut nous entraîner, à notre choix, dans deux directions très différentes. Nous pouvons, d'une part, accepter notre sort et nous enfoncer dans une sorte d'hibernation d'où nous nous contentons d'espérer sortir avec le retour des beaux jours. Mais nous pouvons aussi être ceux qui apporteront la chaleur et la lumière à un monde qui en crie le besoin à qui sait entendre.

C'est un principe connu : le monde matériel et ses règles sont fondés sur les réalités spirituelles et en découlent. C'est dire que les notions de froid et d'obscurité opposées à celles de chaleur et de lumière existent aussi dans ce domaine. Justement, comme chaque année, les délégués du Rabbi dans le monde entier se sont réunis à New York. Ils sont ceux qui, en première ligne, font cette œuvre de lumière. Dans toutes les circonstances économiques ou politiques, sous toutes les latitudes, ils continuent sans cesse leur œuvre. Ils savent qu'ils peuvent parfois rencontrer des obstacles, qu'ils doivent souvent relever de nombreux défis, mais ils maintiennent la direction qui leur a été donnée : apporter à tous la lumière si nécessaire.

En ce sens, ils constituent un véritable exemple. Ils sont comme une armée bien pacifique qui n'envisage d'arrêter son combat qu'une fois la victoire obtenue. Car le chemin qu'ils montrent ainsi est, en fait, celui que chacun doit suivre, pour lui-même et pour les autres. Au-delà des fonctions occupées et des choix de vie particuliers, chacun est dans ce monde comme une sorte, pour ainsi dire, de délégué. Il est celui qui a été envoyé ici-bas pour apporter sa contribution de lumière, pour donner vie partout où il passe. Même si le monde alentour peut sembler aux antipodes d'une telle conviction, il nous appartient de la concrétiser. Par nos actes de chaque jour, nous donnons ainsi sens à la vie et nous faisons grandir la lumière. Nous jouons alors notre plein rôle et nous regardons ainsi grandir à l'horizon cette clarté que nous savons être celle, prochaine, de la Délivrance.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT TOLEDOT

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 42
Sortie : 17h 53

Bordeaux 17.07
Deauville 16.49
Grenoble 16.41
Lille 16.32

Lyon 16.43
Marseille 16.48
Montpellier 16.53
Nancy 16.27
Nantes 17.03

Nice 16.39
Rouen 16.45
Strasbourg 16.21
Toulouse 17.03

A partir du dimanche 20 nov 2022 Pose des Téléphones : 7h 00 Heure limite du Chema : 10h 21 Roch 'Hodech Kislev : jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2022

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

étonnante ? Si, quelle qu'en soit la raison, le Midrach interprète le récit que fait la Torah des semailles d'Its'hak comme une métaphore, plutôt qu'en son sens littéral, cela n'explique cependant pas pourquoi il considère la possibilité qu'Its'hak semât réellement du grain en termes tellement négatifs. Il est évident qu'il n'y a rien d'inadéquat ou d'indésirable dans le fait de tirer sa subsistance de la terre !

Cela va encore plus loin. Un autre Midrach interprète le même verset dans son sens littéral : en effet, dit-il, « Its'hak semait des grains ».

S'il est vrai qu'il n'est pas rare de rencontrer différentes interprétations de nos Sages sur les versets de la Torah, elles représentent des dimensions parallèles du sens de la Parole de D.ieu. Comment donc un Midrach peut-il s'exclamer à propos d'un autre : « A D.ieu ne plaise ! » ?

Le chariot

Its'hak faisait partie des trois Avot (« Patriarches ») de la nation juive, dont il est dit qu'ils étaient « des chariots divins. » Cela signifie qu'ils étaient complètement à l'écart des réalités matérielles qu'ils transcendaient. Ils servaient exclusivement de véhicules pour la Volonté divine, à chaque moment de leur vie. Cela ne veut pas dire pour autant que les Avot ne mangeaient pas, ne dormaient pas et ne se livraient à aucune activité pour combler les besoins matériels d'un être humain. Mais cela implique que chaque acte qu'ils faisaient était un acte saint, un acte consacré uniquement à la réalisation de la Volonté de D.ieu.

C'est là la signification du Midrach quand il s'écrie : « Its'hak semait-il encore du grain. A D.ieu ne plaise ? » Il est sûr qu'Its'hak semait, et s'il ne le faisait pas, il surveillait des troupeaux, il creusait des puits, enfantait des enfants et était engagé dans de nombreuses autres activités physiques, comme

la statue explicitement la Torah. Mais semait-il du grain ? L'essence de son action consistait-elle en l'extraction de tant de boisseaux de blé de la terre ? Certainement pas ! Il « semait » la charité, faisant pousser du blé pour que la dîme en soit donnée aux pauvres et qu'il puisse accomplir la Mitsva de la Tsédaka. S'il fallait faire pousser cent boisseaux pour pouvoir en donner dix à la charité, soit ! Mais la fonction de ces cent boisseaux était de produire ces dix boisseaux destinés aux pauvres !

La mariée parfaite

« Essav alla... et il épousa Ma'halat, la fille d'Ichmaël » (Beréchet 28 :9)

Rachi note qu'en réalité le nom de la fille d'Ichmaël était Basemat. Pourquoi donc est-elle appelée ici « Ma'halat » (« pardonnée ») ?

Nous trouvons dans le Midrach [...] que trois personnes sont pardonnées pour leurs péchés : un païen qui se convertit [au Judaïsme], celui qui est élevé à une position d'autorité et celui qui se marie. Cela est déduit d'ici : elle a été appelée Ma'halat [...] parce que ses péchés ont été pardonnés.

L'essence du mariage est la procréation : « Croissez et multipliez. Remplissez la terre et faites-en la conquête » (Beréchet 1 :28). C'est ainsi que se fait le parallèle entre « celui qui se marie » et « celui qui est élevé à une position d'autorité ».

Celui qui atteint une position de leadership acquiert la puissance de « croître et de se multiplier », au sens spirituel, pour influencer la vie de ses comparses et de les rendre plus justes et plus productifs. Selon les paroles de nos Sages : « Celui qui enseigne la Torah à l'enfant de son ami est considéré comme lui avoir donné naissance » (Talmud, Sanhédrin 19b).

Le père et la mère génèrent l'existence physique de l'enfant. Ses maîtres et ses modèles sont les géniteurs de son être

spirituel.

(Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi remarqua un jour : « Pourquoi croître et se multiplier » est-il le premier commandement de la Torah ? Parce que la préoccupation prioritaire d'un Juif doit être de faire un autre Juif », c'est-à-dire de rendre un ami juif encore plus juif.)

Souvent, l'on s'entend interroger : « Comment puis-je influencer les autres quand mon propre niveau spirituel laisse tant à désirer ? » Ou encore, selon les paroles du Talmud : « Améliore-toi toi-même avant d'améliorer autrui. » Et de fait, le même argument pourrait être avancé contre l'idée de la procréation : « Comment moi, avec toutes mes lacunes, pourrais-je envisager de faire venir un enfant au monde ? »

C'est pour cette raison que lorsqu'un homme et une femme s'engagent à construire un foyer, D.ieu nettoie leur âme de toutes les iniquités et les manquements passés. Le jour du mariage est un Yom Kippour personnel lors duquel le marié et la mariée reçoivent un nouveau moi qui leur permettra d'accomplir le tournant le plus significatif de leur vie : le point de leur existence où au lieu de se concentrer sur leur propre développement, ils auront pour objectif de générer et de nourrir la vie des autres.

La même démarche s'applique à « celui qui est élevé à une position d'autorité. » Quand un homme prend l'engagement de consacrer sa vie à améliorer celle des autres, D.ieu lui présente un moi nouveau, immaculé, pour lui permettre de s'embarquer dans cette tâche sacrée.

Aujourd'hui, l'état spirituel de notre génération demande à chacun d'entre nous de prendre cet engagement. Et la Torah garantit que, lorsque nous agissons de la sorte, nous recevons la force d'accomplir au mieux notre mission, sans être inhibés par la pensée que nous n'en sommes pas dignes ou pas capables.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 20 NOVEMBRE – 26 'HECHVAN

Mitsva négative n° 109 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre la dîme du bétail de quelque manière que ce soit.

Mitsva positive n° 69 : Il s'agit du commandement incombant à chaque particulier qui a commis involontairement une faute parmi celles considérées comme graves d'apporter un sacrifice expiatoire.

• LUNDI 21 NOVEMBRE – 27 'HECHVAN

• MARDI 22 NOVEMBRE – 28 'HECHVAN

Mitsva positive n° 70 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un certain sacrifice en cas de doute au sujet d'une de ces fautes graves pour laquelle on encourt la peine de retranchement si on la commet volontairement et un sacrifice expiatoire fixe, quand elle est involontaire. Ce sacrifice est appelé offrande à caractère suspensif.

• MERCREDI 23 NOVEMBRE – 29 'HECHVAN

Mitsva positive n° 71 : C'est le commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout homme ayant commis des fautes déterminées doit apporter une offrande délictive et il lui sera pardonné. C'est ce qu'on appelle une offrande délictive inconditionnelle.

• JEUDI 24 NOVEMBRE – 30 'HECHVAN

Mitsva positive n° 72 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un sacrifice gradué (selon l'état de fortune du coupable) pour certaines fautes déterminées.

• VENDREDI 25 NOVEMBRE – 1^{er} KISLEV

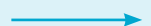
Mitsva positive n° 68 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint concernant l'offrande du Grand Sanhedrin, lorsque, par erreur, il a pris une décision contraire à la tradition.

Mitsva positive n° 75 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que toute femme atteinte de flux sanguin (hors ou au-delà de son isolement ordinaire), une fois qu'il a cessé, doit apporter un sacrifice comme suit : ...deux tourterelles ou deux jeunes colombes. Elle n'obtient le pardon définitif qu'après ce sacrifice.

Mitsva positive n° 76 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné selon lequel chaque femme qui a enfanté apportera une offrande : un agneau d'une année comme holocauste et une jeune colombe ou une tourterelle comme expiatoire. Si elle est pauvre, elle offrira « deux tourterelles ou deux jeunes colombes », l'une pour l'holocauste, l'autre pour expiatoire. Pour elle aussi, le pardon n'est complet qu'après avoir apporté ces offrandes.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif



RECHU

VENDRE OU ACHETER ?

Vêtu d'un jeans et d'un tee-shirt, il discutait avec le regretté Rav Israël Halperin et je m'introduisis assez peu poliment dans leur conversation :

- Pourquoi es-tu venu passer Tichri chez le Rabbi ? (Il faut préciser que l'atmosphère de Sim'hat Torah au 770 Eastern Parkway m'avait ôté certaines notions élémentaires de savoir-vivre).

- Tu veux vraiment savoir ? Bon, alors je vais te raconter - avec la permission de Rav Halperin, bien sûr.

Voilà. Je suis un homme d'affaires, j'habite à Herzliya, non loin du Beth 'Habad. Il y a un an, j'ai investi une somme colossale dans une affaire qui semblait très prometteuse et j'ai acheté - sur le conseil de financiers avertis qui avaient bien étudié toutes les données - des parts de ces sociétés. Il y a environ six mois, ces parts en bourse ont bondi et, en un jour, je suis devenu riche, et même très riche. Au point de regretter de n'avoir pas acheté davantage de parts... Je décidai donc d'investir à nouveau tout le bénéfice que j'avais gagné. Dans les mois qui suivirent, la valeur de mes actions et obligations fluctua, monta un peu, descendit un peu mais, dans l'ensemble, tout allait bien.

Une blague juive raconte qu'un 'Hazane et un conseiller financier se présentèrent un jour devant le Tribunal céleste. Le 'Hazane eut l'impression qu'on accordait plus d'honneur à ce courtier en bourse qu'à lui-même et protesta : « cet homme s'occupait de vulgaires affaires matérielles tandis que lui s'investissait de toute son âme dans la prière ! » « Telle est donc la récompense de mon travail spirituel sur terre ? » protesta-t-il amèrement. On lui répondit : « Quand tu 'travailles' et que tu chantes à n'en plus finir, ton public s'endort. Par contre, les clients de ce financier ne cessent de prier - pour que leur argent leur rapporte quelque

chose... ! ». Il est vrai que, pendant cette période, j'ai beaucoup prié ! Je me suis d'ailleurs renforcé dans ma pratique religieuse au point d'aller prier tous les matins à la synagogue.

Il y a deux mois, sans crier gare, les actions ont perdu de leur valeur. De façon drastique. J'en ai éprouvé un coup au cœur. Des amis m'avaient pourtant averti que, pour jouer à la bourse, il vaut mieux ne pas être cardiaque et qu'il valait mieux revendre maintenant avant que tout ne dégingole complètement. J'attendis encore quelques jours mais la chute semblait irréversible. Je m'en ouvris à mon ami, Rav Halperin qui trancha, sûr de lui : « Dany ! Dans de telles circonstances, on demande l'avis du Rabbi ! ». Étonné, j'ai tout de même obéi et je lui ai donc écrit. Rav Halperin s'est débrouillé pour trouver un fax et envoyer immédiatement ma lettre au Rabbi. Le même soir, il me rappela : « Rav Groner a posé ta question au Rabbi qui, malgré sa maladie qui l'empêche de parler, a secoué vigoureusement la tête en signe qu'il ne fallait surtout pas vendre ! Puis il a demandé une bénédiction pour toi et le Rabbi a fait un signe de tête positif ». J'étais rassuré et soulagé.

Encore quelques jours et là, BOUM ! Mes actions en bourse continuèrent de chuter vertigineusement ! La situation était insupportable, j'avais la tête qui tournait et j'avertis Rav Halperin que j'allais tenter de les revendre quand il était encore temps. Il me supplia de n'en rien faire et, sentant qu'il ne pouvait pas avoir confiance en moi, me proposa d'envoyer encore un fax au Rabbi. Le lendemain, la réponse parvint : le Rabbi avait encore secoué la tête pour signifier que non, il ne fallait absolument pas vendre ! Je dois vous avouer qu'à ce stade, j'ai pensé : c'est vrai, le Rabbi est un homme saint mais il ne s'y connaît pas dans les subtilités de la finance et de la bourse - surtout dans sa situation médicale actuelle...

Dix jours plus tard, catastrophe ! Mes actions ne valaient vraiment presque plus rien ! Tant pis, je pris la décision qui s'imposait dans une telle situation et, cette fois, je n'en parlerai pas à Rav Halperin. Pourtant, je finis par écrire une troisième fois au Rabbi, cette fois sans poser de question : je me contentai d'annoncer ma décision et de demander une bénédiction. La

réponse ne tarda pas : quand Rav Groner avait lu mon fax, le Rabbi avait eu la force pas seulement de secouer la tête mais même de prononcer le mot « Nein » (non, en yiddish) ! Dépité, je me suis surpris à penser : le Rabbi veut ma ruine ! Le banquier me conforta dans ma décision : plutôt vendre maintenant et sauver le peu qui restait. J'ai tout vendu ! Et j'ai enfin respiré le lendemain en épluchant les cours de la bourse : heureusement j'avais tout vendu, les actions ne valaient pratiquement plus rien !

Mais deux jours plus tard, la remontée s'amorça : vertigineuse ! Personne ne s'y était attendu ! Et cela continua : en deux semaines, la valeur des actions avait dépassé le prix auquel je les avais achetées !

Comment décrire mon désarroi et mes regrets ? Je ne sortis pas de la maison pendant quatre jours. Ma femme me persuada de retourner à la synagogue et de m'excuser auprès de Rav Halperin. Dès qu'il m'aperçut, il comprit que cela n'allait pas : le cœur lourd, je lui ai tout avoué. J'avais vendu et donc perdu une véritable fortune ! Sa réaction me désarçonna :

- Comment ? Tu pleures comme à Ticha Beav pour de l'argent ? Vanité des vanités ! L'argent va et vient mais ce qui est grave, c'est que tu as osé agir contrairement à la parole du Rabbi ! C'est cela qui doit t'attrister ! ».

Je me sentais de plus en plus mal. Rav Halperin réfléchit un instant et décida : « Dans quelques jours, je pars à New York pour passer les fêtes chez le Rabbi. Tu viens avec moi et tu demanderas toi-même pardon au Rabbi ! »

Et voilà pourquoi je suis là, conclut Dany. Cette nuit, pendant les *Hakafot*, les danses avec la Torah, j'ai levé mon petit verre de vodka en direction du Rabbi, mon regard a croisé le sien pendant que j'articulai : PARDON et, dans son regard, j'ai compris qu'il me pardonnait ! ».

Quant à moi, ce qui m'a le plus frappé dans cette histoire, c'est la réaction spontanée de Rav Halperin...

Arie Samit

Kfar Chabad N° 1979

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

UN RIRE PROFOND

Les Psaumes (126:2) annoncent que, lorsque le Machia'h sera venu, « notre bouche se remplira de rire ». Certes, ce nouveau temps sera celui d'une joie sans limite, cependant que signifie précisément le rire dans un tel contexte ?

En hébreu, la valeur numérique du mot « rire » est 414. C'est également celle de l'expression « Or Ein Sof » qui signifie « lumière infinie » de D.ieu. Cette correspondance nous indique justement le sens profond de ce rire : la révélation de D.ieu. Infinie, elle nous conduira au plus haut et au plus essentiel du « plaisir » divin.

(d'après Likouteï Torah, Bamidbar p. 191) H.N.

Etude du RAMBAM

• SAMEDI 26 NOVEMBRE - 2 KISLEV

Mitsva positive n° 74: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné selon lequel tout homme guéri de son flux séminal apportera un sacrifice qui consiste en ceci: deux tourterelles ou deux jeunes colombes, l'une comme expiatoire, l'autre comme holocauste. Le pardon complet ne lui sera accordé qu'après avoir apporté le sacrifice.

Mitsva positive n° 77: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné qu'un lépreux guéri de sa lèpre doit apporter un sacrifice, composé de trois bêtes: un holocauste, un expiatoire et une offrande délictive, ainsi qu'une mesure d'huile. S'il est pauvre, il peut apporter un agneau comme délictif et deux pigeons ou deux jeunes colombes, l'une comme holocauste, l'autre comme sacrifice expiatoire. Le lépreux est le quatrième de ceux dont le pardon complet n'est accordé qu'après avoir apporté le sacrifice.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LE « MOUKTSÉ » ?

On appelle « Mouktsé » toutes sortes d'objets qu'il est interdit de déplacer le Chabbat. Cette interdiction a été formulée par nos Sages pour :

- Conserver au Chabbat son caractère saint et éviter que l'on se comporte comme les autres jours en déplaçant les objets d'un endroit à un autre.
- Éviter d'en venir à accomplir des gestes interdits le Chabbat.
- Éviter que ceux qui, physiquement, ne travaillent presque pas dans la semaine ne ressentent pas la différence entre le Chabbat et les jours de semaine.

De fait, il est interdit Chabbat de déplacer tout objet dont on n'a pas l'utilité, par exemple des aliments non-comestibles (du riz, de la farine...) ou que l'on manipule pour « passer le temps ».

On ne déplacera pas :

- Ce qui sert à un travail interdit Chabbat : crayons, allumettes, appareils électriques ou même Téléfilines...
 - Ce qui est désagréable et sale
 - Ce qui a une grande valeur marchande : les objets que l'on a l'intention de revendre et donc de ne pas abîmer, l'argent etc...
- Il est permis dans certains cas de déplacer ces objets si on a besoin de leur emplacement ou s'ils représentent un danger (pour des enfants ou des personnes handicapées par exemple).

F.L. (d'après Hil'hot Chabbat - Panassaim)

NOUVEAU !! TANT ATTENDU !!

OUVERTURE DE VOTRE MAGASIN

LEADER CASH PARIS 16^e

**Supermarché casher
au service de la communauté**
86 rue d'Auteuil – 75016 Paris

Une équipe chaleureuse et dynamique

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

**Carrosserie Peinture
Mécanique Pare-brise**

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

**Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique**
(norme NF C18-550)

**07.62.00.60.99
01.57.42.57.42**

demandez shmouel

**directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr**

SNS
GRUPE

**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

	Caméra & Vidéo-Surveillance
	Alarme & Télésurveillance
	Contrôle d'accès & Interphonie
	Serrurerie & Portes blindées
	Store, Volet & Rideau métallique
	Nous recrutons des commerciaux

Win ENERGIE

WIN ENERGIE

mandataire / délégataire dans les C.E.E.

**intégrer de nouvelles
régies commerciales BtoB**

**AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION**

Fiches fournies

Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT

06.98.98.94.98

www.winenergie.fr

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

LE NUMERO

**Service
Porte à Porte**
1 - 8 €
sur présentation
de la Sidra

DE LA COMMUNAUTÉ

**32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN**

**Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71**

**L'unité des enfants
à travers les lettres
dans le Séfer Torah**



*Le 11 Nissan 5741,
le Rabbi de Loubavitch annonçait
une campagne bien particulière :*

*Unir les enfants,
petits garçons avant la Bar Mitsva,
petites filles avant la Bat Mitsva,
dans un Séfer Torah réservé aux enfants
à travers le monde afin de renforcer
leur lien avec la Torah*

*La lettre dans le Séfer Torah
est une source de bénédictions
pour l'enfant, sa famille
ainsi que pour tout le Peuple juif*

www.kidstorah.org

**ÉCLAIRONS
NOTRE QUOTIDIEN
EN REGARDANT
CHAQUE JOUR UNE
VIDÉO DU RABBI...**

**Recevoir par WhatsApp
la VIDÉO DU RABBI
sous-titrée en français**

**Comment recevoir la vidéo ?
Enregistrez le numéro
+33 7 81 53 60 93
dans vos contacts et envoyez
un message WhatsApp
en écrivant «OUI».**

*Un projet du Keren Chmouel - Beth Loubavitch IDF
en partenariat avec JEM France.*



**Votre Boîte
de Tsédaka
est pleine !**

Contactez-nous au

01 45 26 87 60

Nous nous ferons un plaisir
de venir la chercher

**Vous pouvez également la déposer au
Beth Loubavitch :**

**8 rue Lamartine - Paris 9^e
ou 55 rue Petit - Paris 19^e**

**ou compléter notre formulaire en ligne
sur loubavitch.fr/tsedaka**

LA FONDATION HAYA MOUCHKA
ainsi que

**L'ASSOCIATION
BETH LOUBAVITCH**
sont habilitées à recevoir les legs.

A noter:

*Vous pensez léguer votre patrimoine
à des proches. Il existe des
AVANTAGES FISCAUX*

*liés aux fondations qui permettent d'en
léguer une partie à la Fondation sans
que cela ne diminue en rien leur part.*

**N'hésitez pas à nous contacter en toute
discretion pour plus d'informations au**

**01.44.52.72.96.
Demandez Dovi**

Orpi

Orpi Optimum

Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées – Paris 20^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

**Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés**

**Estimation offerte
sous 48h**

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA



WWW.DIRECT-AUTO.FR

07.67.17.39.84 09.75.77.22.34

DEMANDEZ ELIE OU JONATHAN

**Nouveau site internet pour simplifier
l'achat et la vente de votre véhicule**

